



Syndicat national unifié des directeurs, instituteurs, professeurs des écoles, AESH et PsyEN de l'enseignement public FO de Seine-Saint-Denis

Dans notre département, nous contractuels déclarons notre souffrance au travail. Notre précarité fait que nous avons souvent peur de représailles de la hiérarchie. Manque d'accompagnement, de formation initiale, pressions sur les remplaçants et mauvaise gestion des personnels sont notre lot au quotidien.

La maltraitance la plus scandaleuse se situe au niveau des salaires pour les contractuels. Des collègues oubliés lors de la paye ! Des mois sans fiches de paye, des fiches de paye incompréhensibles ! Des trop perçus à répétition que l'on doit rembourser dans des délais trop courts. Des trop perçus qui nous font changer de tranche d'impôts sans compensation. Des attestations employeur pour les non renouvelés qui mettent des mois et des mois à nous parvenir. Un turn over incessant des gestionnaires pas assez nombreux qui explique que nos dossiers soient aussi mal traités.

Mais ce n'est pas tout ! La pression se resserre autour des contractuels. Des visites surprises dans certaines circonscriptions qui peuvent durer 15 minutes pour : « voir comment les contractuels gèrent la classe et jeter un coup d'œil sur la préparation, cahier journal et fiches de préparation ». Aujourd'hui les contractuels, demain les titulaires ? Stop au flicage !

Nous avons besoin de nous rassembler pour être plus forts. Nous avons besoin du collectif. Avec le Snudi FO 93, nous avons listé nos revendications :

D'un point de vue général :

Titularisation de tous les volontaires sans perte de salaire,
Examen par la hiérarchie, avec les syndicats de tous les non renouvellements et des affectations en commission avec détermination d'un barème (comprenant l'ancienneté et la prise en compte des situations particulières).

Concernant nos vœux et affectations :

- Renouvellement en juin pour des vacances sereines. Nous demandons à avoir une visibilité d'une année sur l'autre. C'est à dire de connaître le type de poste et, lorsqu'il s'agit d'un remplacement long, la classe en question dès la fin de l'année scolaire en cours. Apprendre une affectation longue le matin de la rentrée n'est pas acceptable. Affectations dès fin juin pour pouvoir se préparer,
- Possibilité pour les contractuels de pouvoir faire des vœux précis.
- ISSR pour tous les contractuels remplaçants.
- Respect des vœux lors des affectations, tant géographiques que pédagogiques. Non aux affectations abusives, notamment sur les postes fractionnés avec 5, 6, 7 classes en même temps ou les décharges de direction pour les non volontaires.

Concernant notre salaire :

- Fin de la pratique qui consiste à ne verser aux professeurs contractuels que 70% de leur salaire chaque mois de septembre sans aucune raison.

- Respect de la revalorisation salariale tous les 3 ans des personnels contractuels.
- Non aux erreurs récurrentes sur les bulletins de salaires des contractuels surtout sur les montants des primes REP et REP+.
- Respect des délais pour les attestations employeur.
- Embauche de tous les postes de gestionnaires nécessaires pour stopper la maltraitance au niveau des paies.

Concernant les formations et l'évaluation :

- Nous demandons que les conseillers pédagogiques chargés de remplir des avis favorables ou défavorables à la reconduction des contrats ne soient pas ceux qui assurent les fonctions de formation. Ce rôle ambigu ne permet pas de se former sereinement. On joue le licenciement sur une heure de visite !
- Nous demandons à être associés à notre évaluation, que les évaluateurs (directeurs/IEN) nous donnent leurs conclusions. Nous exigeons des rapports transparents.
- Dans le même sens, nous demandons la fin des visites flash/surprises.
- Nous demandons à bénéficier des formations des titulaires, notamment les formations rep+, dans la limite des 18h obligatoires. Les formations des contractuels sont toujours les mêmes.
- Stop aux formations décidées du jour pour le lendemain, de 17h00 à 18h30 après la classe ! Stop aux Visites dès le 10 septembre alors que l'on s'installe à peine.
- Stop aux formations en constellations auxquelles nous devons assister, sur la base du « volontariat » ! Abandon de ces formations pour les contractuels et les titulaires.

**Le Snudi FO 93 réunira les collègues contractuels aussi souvent que
nécessaire pour aller jusqu'au bout des revendications.
Prochaine étape, audience auprès du DASEN pour défendre nos droits !
Ne nous laissons pas faire !**

Espace Maurice Nilès
11 rue du 8 mai 1945
93000 Bobigny
Tel : 01 48 95 43 73
contact@snudifo93.net

